



Vol de voiture avec agression

Par **Patricia**, le **08/02/2010** à **17:16**

Bonjour,
Je me suis fait voler ma voiture sous la menace d'une arme à feu et à l'intérieur il y avait des effets personnels comme mon téléphone portable ma veste avec des clés et un GPS. heureusement je suis assuré contre le vol.
Ma question et la suivante : mon assurance peut-elle couvrir le remboursement de mes effets personnels.
Merci d'avance

Par **bod**, le **08/02/2010** à **18:27**

Pour vos effets personnels, il vous suffit de consulter votre contrat (conditions particulières) qui comportera ou non une garantie intitulée : contenu ou effets et marchandises transportés avec un montant maximum d'indemnisation indiqué au contrat.
Ou sinon demandez à votre assureur